

# Terrain d'entente

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **52 (1914)**

Heft 28

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-210536>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).  
Administration (abonnements, changements d'adresse),  
Imprimerie Ami FATIO & C<sup>ie</sup>, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstéin & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**Sommaire** du N° du 11 juillet 1914 : A Genève, il y a un siècle. — Soir au chalet (Georges Jaccottet). — Histoire à dormir debout d'un pasteur et de quatre parapluies (Mérine). — Le philosophe. — Le dou bau et le renail (Moratel). — A propos de fêtes nationales. — Le cousin Jean-Pierre (C. P.).

## A GENÈVE, IL Y A UN SIÈCLE

### III

Nos lecteurs ont vu avec quelle joie la ville de Genève salua la nouvelle de son admission dans la Confédération, en septembre 1814. Il lui sembla dès lors que rien ne menacerait plus sa prospérité ni son bonheur. Mais voilà que soudain, le 9 mars 1815, se répand le bruit du débarquement de Napoléon sur les côtes de France et qu'on parle de son entrée à Grenoble. Napoléon, qui n'avait jamais fait que du bien aux Vaudois, s'était toujours montré en revanche dur et injuste pour les Genevois. Le sentir à quelques journées de marche de leur cité était pour eux fort inquiétant. Mais les Confédérés ne les abandonneront pas à l'ogre dont le principal du collège de Genève, le digne M. de Roches, disait : « Je pardonne beaucoup de choses au général Bonaparte, excepté d'avoir saupoudré de ses frères tous les trônes de l'Europe. »

Poursuivons notre lecture des souvenirs de Vernes-Prescott :

**1815. — Mercredi 9 mars.** — On a fait immédiatement demander à Zurich l'assistance fédérale. On va nous envoyer de suite deux bataillons forts chacun de sept cents hommes, l'un de Fribourg, l'autre de Vaud. Le lieutenant-général de Bachmann est nommé commandant en chef des troupes qui vont couvrir les frontières.

**Vendredi 11 mars.** — La Diète met 30,000 hommes sur pied. Nous venons de voir arriver dans nos murs le quartier-maître général Finsler, de Zurich.

**Dimanche 27 mars.** — Le Conseil d'Etat, manquant d'argent, a fait un appel au patriotisme des citoyens et demandé une imposition volontaire. Chacun fait preuve du plus louable empressement, et les souscriptions venues de toutes les classes de la population ont abondé.

**Mardi 25 avril.** — M. le général de Sonnenberg vient de faire son entrée dans nos murs. Il prend le commandement de la place et de toutes les troupes formant la huitième brigade de l'armée. Il a choisi pour chef d'état-major le lieutenant-colonel fédéral Auguste Bontems, pour major de place Charles Bontems, et pour commandant de l'artillerie le capitaine fédéral Rieu, élève de l'Ecole polytechnique, et qui a été blessé à Leipzig.

**Mercredi 21 juin.** — Nous avons entendu force coups de canon tirés à Carouge et au Fort de l'Ecluse. On dit que Napoléon vient de remporter une victoire signalée sur les Prussiens, et nous arrive beaucoup d'Autrichiens venant d'Italie par le Valais.

**Dimanche 25 juin.** — On a eu la joie d'appréhender ce matin, à la pointe du jour, par un temps superbe, le résultat de la bataille de Waterloo. Il n'a donc pas fallu moins de sept jours pour recevoir de Bruxelles cette grande nouvelle. Afin de ne pas troubler les services religieux du matin, nos braves Confédérés de la Suisse allemande, en garnison à Genève, ont attendu deux heures de l'après-midi pour tirer, sur nos remparts, cent et un coups de canon, en mémoire de cette immortelle journée!

**Samedi 1<sup>er</sup> juillet.** — Cet après-midi, d'une des fenêtres placées au-dessus du Café du Commerce, au Molard, j'ai vu le départ du bataillon des volontaires genevois destiné, d'après l'ordre du général Bachmann, à occuper la frontière française voisine.

**Vendredi 7 juillet.** — Le nombre des Autrichiens que nous avons à héberger atteint à présent le chiffre de 60,000. Qu'on juge des sacrifices qu'il faut faire! mais ces soldats sont si bien disciplinés, et nous montrons tant de bonne volonté que tout devient facile.

Je ne parlerai pas des combats sans cesse renaissants dans notre voisinage entre Français et Autrichiens. J'arrive au fait capital de la journée, à la prise par ces derniers du Fort de l'Ecluse. Une petite caravane de Genevois était montée aux Pitons, profitant de la beauté de la journée. M. Velin, qui se trouvait parmi les promeneurs, m'a dit que ce spectacle du fort sautant en l'air a été aussi grandiose que terrible.

**Mercredi 18 octobre.** — Le colonel de Sonnenberg vient de faire ses adieux aux Genevois. Les témoins de cette scène touchante ne l'oublieront jamais. On lui a donné une épée qui a coûté 2140 francs. Les dames des rues Basses l'ont prié d'accepter une boîte avec mécanique chantante qu'elles ont payée 40 louis, et Massot a fait gratis son portrait en pied. Dès son arrivée à Genève, le digne colonel avait su mériter un respect universel, grâce à ses rares qualités. Il avait demandé comme une faveur de passer une dernière fois en revue la milice genevoise et les bataillons fédéraux. C'est avec une véritable émotion qu'il a pris congé de ses troupes, auxquelles il a adressé les témoignages les plus honorables de sa satisfaction et l'expression de ses remerciements. Le Conseil d'Etat s'était empressé de lui remettre une lettre de bourgeoisie. Notre milice avait regardé comme un honneur de former la haie sur son passage. Bien des yeux étaient humides. On eût dit un père chéri s'éloignant de ses enfants.

Ces regrets ont été durables. Il y a peu d'années qu'en travaillant au recensement ou en faisant des collectes pour l'hôpital, j'ai aperçu dans les maisons riches comme dans de pauvres ménages, le portrait du bien-aimé colonel. »

\*\*\*

Nous arrêtons ici nos extraits des *Causeries d'un octogénaire genevois*. Ils montrent suffisamment quel était l'état d'esprit, en 1814, de ceux qui, depuis près de trois siècles désiraient si ardemment voir la république de Genève de-

venir un des Etats de la Confédération suisse; combien vives furent leurs alarmes tant que se maintenait au pouvoir celui qui « saupoudrait de ses frères tous les trônes de l'Europe »; avec quelle joie intense enfin, le peuple genevois apprit qu'il était Suisse : « Nous sommes Suisses, vive la Suisse! » tel était le cri général.

« A ce moment, plus de discordes, écrit M. Antoine Guillard, dans *Wissen und Leben*, plus de divisions de classes, plus de partis, il n'y a plus que des Genevois qui veulent former un peuple de frères. Aussi, le 31 décembre 1814, quand on célèbre le premier anniversaire de la Restauration, tous les rangs sont confondus. Dans tous les quartiers il y a des bals, bals de boulangers, bals de bouchers, bals de gagères. « On ne sait où prendre les messieurs, écrit Mme Revillod à son fils; au grand bal du théâtre, il n'y a pas eu le plus petit désordre; on a remarqué une politesse parfaite; nos dames dansaient avec le premier venu, et de très bonne grâce encore. Mlle Jaquet-Joly a seule fait la mijaurée, mais il faut voir comment elle a reçu son paquet! La reine du bal a été une demoiselle Paulet, la fille d'un marchand de bas qui demeure à Coutance. »

Ces moments-là, Genève vient de les revivre dans des fêtes où l'on a vu les membres du Conseil fédéral, disséminés dans les divers quartiers, s'asseoir aux tables dressées dans les rues pour les agapes populaires. Et partout on entendait la chanson composée par le poète Chaponnière, à l'occasion de l'arrivée des soldats fribourgeois et soleurois, le 1<sup>er</sup> juin 1814 :

Enfants de Tell! Soyez les bienvenus!

Quel plaisir de voir vos bannières!

Quinze ans d'oppression nous avaient abattus,

Un instant finit nos misères.

Tous nos malheurs, tous nos revers,

S'effacent par votre présence;

Aux maux que nous avons soufferts

On voit succéder l'espérance;

Nos beaux jours nous seront rendus!

Enfants de Tell! Soyez les bienvenus!

Pour resserrer les antiques liens

Qui nous unissaient à vos pères,

Vous êtes accourus des monts helvétiques;

Vous venez protéger des frères,

A l'abri par votre support

Du retour de la tyrannie,

Dans votre sein trouvant le port,

Enfin le doux nom de patrie

Retentit dans nos cœurs émus.

Enfants de Tell! Soyez les bienvenus!

**Terrain d'entente.** — Essai de conciliation dans le cabinet du président du tribunal.

— Voyons, monsieur, demande le président au mari, vous, que désirez-vous?

— Le divorce! déclare le mari.

— Et vous, madame?

— Le divorce! hurle la femme.

— Voyons... reprend le président... il faudrait s'entendre... vous disiez tous deux en entrant que vous n'étiez jamais d'accord?